

# **ÉCOLE PRIMAIRE LES TILLEULS (MARMAGNE) PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 6 NOVEMBRE 2017**

- **Membres présents**

**Les représentants des parents d'élèves élus :** Mmes Saulière, Lorain, Pelique, Monjoint, M., Barbosa

**Les représentants de la mairie :** M. Millereux, M. Henoff, Mme Février

**Les enseignants :** Mmes Navarro-Brackenbury, Lauverjat, Dupeux, Audebert, Cousinié, M. Lebret, Sellier, Desjardin

**Le DDEN :** M Bouquin

- **Membres excusés**

M. Senée (Inspecteur de l'Education Nationale)

Mme Heyer et M Soriano (membres du RASED)

M De Germay, maire de Marmagne

Mme Terras, suppléante

---

## **1) PRESENTATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL D'ECOLE**

Signatures des membres à voix délibérative.

## **2) BILAN DE RENTREE**

Suite au mouvement des enseignants, quatre nouvelles personnes ont complété l'équipe en place : Mme Navarro-Brackenbury en PS MS (remplaçant Mme Hadj), Mme Cousinié en CM1 CM2 (remplaçant Mme Berthe), M Sellier en CE2-CM1 les jours de décharge de la directrice (les vendredis et certains mercredis, remplaçant Mme Demay), M Desjardin (ZIL, remplaçant Mme Thomas). La directrice rappelle que le ZIL est rattaché administrativement à notre école mais que ça n'engage pas sa disponibilité immédiate si un enseignant de l'école est absent.

- **Effectifs, enseignants et personnels de l'école**

PS-MS	25 (15+10)	Mme Navarro-Brackenbury
MS-GS	25 (11 + 14)	Mme Lauverjat
CP-CE1	23 (17+6)	M. Lebret
GS-CE1	22 (8+14)	Mme Dupeux
CE2 -CM1	26 (19+7)	Mme Audebert et M Sellier
CM1-CM2	27 (9+ 18)	Mme Cousinié
<b>Total</b>	<b>148 élèves</b>	(50 élèves de maternelle et 98 élèves d'élémentaire)

La moyenne par classe s'établit à 24,6 comme à la fin de l'année scolaire dernière. Le nombre total d'élèves a diminué (172 en juin dernier), ce qui explique la fermeture de la 7<sup>ème</sup> classe. Mais la moyenne par classe reste la même malgré cette fermeture.

Nous disposons des compétences des enseignants du réseau d'aide aux élèves en difficulté (RASED) de l'école Des Verdins à St Doulchard avec comme membres Mme Heyer (psychologue de l'Education Nationale) et M Soriano (maître E). Ils interviennent à la demande des enseignants ou des parents.

Mme Dubrac-Lamédée (Emploi Vie Scolaire aide à la direction) intervient 20 h par semaine pour des tâches administratives, d'aide matérielle aux enseignants et d'accompagnement de sorties.

Mme Chantal Rousselet (mercredi, jeudi et vendredi dans la classe de PS-MS) et Mme Blandine Chandelier (temps complet dans la classe de MS-GS) sont ATSEM dans les classes maternelles.

Mme Evelyne Brialy (le lundi) et Mme Isabelle Lemaître (le mardi) aident aussi au fonctionnement de la classe de PS-MS.

Ces agents, en plus de l'aide aux enseignantes, ont des tâches d'entretien des locaux, de surveillance du restaurant scolaire, d'accompagnement du transport scolaire, d'animation de l'accueil périscolaire et des NAP (pour les enfants de la maternelle).

Mme Françoise Monier est responsable du restaurant scolaire. Les effectifs du restaurant scolaire sont d'environ 76 élèves en primaire et 43 en maternelle. Cela représente donc une large part de l'effectif total des élèves de l'école.

L'accueil périscolaire payant fonctionne de 7h30 le matin à 8h35 et le soir de 16h25 à 18h30. Il y a environ 50 enfants au maximum le soir.

Il existe une garderie gratuite de 15h50 à 16h25 les lundis, mardis et vendredis.

De même le mercredi de 11h55 à 12h25, les enfants qui ne mangent pas au restaurant scolaire, et qui ne fréquentent pas le centre de loisirs, bénéficient d'une garderie gratuite.

Depuis la rentrée, l'école fonctionne du lundi au vendredi de 8h45 à 11h55 le matin et de 13h30 à 15h50 le lundi, le mardi et le vendredi après-midi. Le mercredi après-midi est libre et le jeudi après-midi la classe a lieu de 13h30 à 14h40.

Les NAP se déroulent de 14h40 à 16h25 le jeudi. Tous les élèves sont concernés. Les NAP sont proposées gratuitement par la municipalité.

Les avis sont plutôt positifs sur l'organisation et les activités proposées. La première période se termine, les élèves du CP au CM2 ont été informés des prochaines activités (entre novembre et décembre) et ont été invités à formuler des vœux pour les deux périodes suivantes.

#### • **Résultats des élections des parents d'élèves**

Les élections des représentants des parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 13 octobre 2017.

Une liste de 7 parents non constitués en association s'est présentée.

Nous tenons à remercier les parents qui nous ont aidés avant les élections, ainsi que pour la tenue du bureau de vote et pour le dépouillement.

nombre d'inscrits : 230

taux de participation : 47.39%

nombre de votants : 109

suffrages exprimés : 107

bulletins blancs ou nuls : 2

La plupart des parents ont choisi le vote par correspondance.

Mmes Monjoint, Saulière, Pelique, Lorain, M Berger et Barbosa ont été élus titulaires.

Mme Terras est suppléante.

## **2) REGLEMENT INTERIEUR**

C'est à partir du règlement départemental des écoles que notre règlement intérieur a été rédigé. Quelques changements ont été apportés à notre règlement (notamment les nouveaux horaires).

Celui-ci, une fois lu, a été voté et approuvé par les membres du conseil d'école.

Le règlement sera affiché aux entrées de l'école et un exemplaire circulera dans les familles qui émargeront ensuite pour attester sa lecture. Les parents pourront être amenés à émarger plusieurs fois. Le règlement sera également envoyé par mail aux représentants de parents d'élèves et pourra être fourni à la demande des familles.

La charte d'utilisation de l'internet est annexée à ce règlement et affichée dans la salle informatique. Les parents ont également eu ou vont avoir (en fonction des classes) à signer la Charte de la Laïcité.

## **3) VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE**

### **Les activités sportives**

Deux classes bénéficieront d'activités de natation à la piscine de Saint-Doulchard.

- 10 séances pour les CM1-CM2 (entre septembre et décembre)
- 9 séances pour les CE2 CM1 (entre mars et juin)

Chaque déplacement à la piscine en autocar coûte 70.40 €, coût pris en charge par la municipalité dans le cadre de notre budget transport.

Nous remercions la municipalité pour la mise à disposition du gymnase. Un planning élaboré par les enseignants permet de pratiquer des activités sportives toute l'année.

### **Les autres activités / sorties / spectacles**

Nous précisons que les sorties pédagogiques n'ont pas une programmation particulière et se font en fonction des projets pédagogiques dont sont seuls responsables les enseignants.

Les parents qui nous accompagnent ponctuellement ne le font qu'à notre demande et pour des raisons de sécurité (taux d'encadrement des élèves à respecter).

Les élèves n'ont pu se rendre à la bibliothèque de Marmagne en première période. L'accès à cet établissement est compromis pour cette année scolaire puisqu'il manque des bénévoles pour assurer des permanences et accueillir public et scolaires. Une proposition d'accueil a été faite par M le Maire à l'équipe enseignante qui regrette vraiment que les élèves des 6 classes ne puissent y accéder qu'une fois toutes les 6 semaines. Une réflexion est menée pour tenter de trouver une meilleure solution qui ait du sens pour les élèves.

Le 22 septembre, les élèves de PS MS et MS GS (GS au complet) ont profité d'une sortie dans les vignes de Quincy. Ils ont pu récolter du raisin, ramassé des feuilles qui ont ensuite servi à un travail d'arts en classe... Le transport a été pris en charge par la mairie.

Les classes de CP-CE1, GS-CE1 et CE2-CM1 se sont déjà rendues plusieurs fois au jardin, dans les marais de la commune.

Les 11 et 12 octobre, les élèves de la GS au CM2 ont pu visiter à Marmagne l'exposition d'œuvres abstraites de Sophie Bailleux en présence de l'artiste. Cette dernière a pris du temps pour dialoguer avec les élèves et leur présenter son travail.

Le 17 octobre a eu lieu un goûter auquel les parents étaient conviés après la classe. Ce moment convivial a permis aux enfants et aux adultes présents de goûter les réalisations culinaires des

différentes classes résultant d'un travail mené autour de la lecture de recettes, de rencontres avec des professionnels comme le boulanger de la commune (visite de la boulangerie par les CP CE1), d'échanges oraux avec les adultes présents pour aider à cuisiner...

Le 19 octobre, l'école a participé à la manifestation artistique « *La Grande Lessive* ». Cette action internationale consiste à montrer les productions des enfants (arts visuels) en accrochant de manière éphémère leurs œuvres sur des fils à linge. Les familles ont été invitées à admirer le jeudi et le vendredi cette exposition dont le thème était « Ma vie vue d'ici...et là ».

### ***Quelques dates pour la période en cours :***

La première semaine de novembre, la classe de CM1-CM2 bénéficiera de plusieurs animations proposées par M DUPERAT, à l'occasion du 11 novembre 1918.

Le dimanche 19 novembre, il est proposé aux élèves des niveaux CP et CE1 de participer au Tour du lac à Bourges.

Une Animation nature sera proposée aux CE2-CM1 le 20 novembre.

Le 28 novembre, les élèves de CP de l'école du Bourg (St Doulichard) viendront rencontrer les CP – CE1 de notre école dans le cadre d'un défi technologique puis sportif.

### ***ARTHOTEQUE :***

Des œuvres d'art dont l'Inspection Académique est propriétaire seront exposées à l'école et travaillées par les différentes classes pendant la deuxième quinzaine de novembre.

Dans le cadre de l'éducation à la solidarité, l'école participera cette année encore au *Téléthon* avec un nouvel événement sportif. Un run and bike sera organisé avec le concours de l'Amicale Laïque des parents d'élèves le vendredi 8 décembre après la classe. Les familles de l'école sont invitées à y participer en nombre. Les bénéfices de la vente de photophores qui illumineront le parcours seront reversés à l'association du Téléthon.

Le marché de Noël de l'école aura lieu le même jour à la salle des fêtes, dont les bénéfices seront reversés à l'Amicale et donc aux enfants de l'école.

Un spectacle de Noël sera proposé aux enfants de toutes les classes. Il aura lieu à la salle des fêtes le 19 décembre 2017 au matin. Un goûter de Noël sera offert aux élèves pendant le temps de classe l'après-midi du 22 décembre 2017.

### ***Projets à venir :***

Fin février, la salle des fêtes accueillera une animation scientifique proposée par M. Duval également. Elle aura pour thème « *Les inventions, une aventure humaine* » pour les plus grands (du CE1 au CM2) et « *Une maison bizarre pour Balthazar* » pour les plus jeunes.

La classe de CP-CE1 de M. Lebret participera à une classe de découverte en Auvergne dans le cadre de leur liaison avec les CP de l'école du Bourg de Saint Doulichard. La date est fixée aux 9, 10 et 11 avril 2018. Une nouvelle réunion d'information le vendredi 10/11 sera organisée pour les parents des élèves concernés.

L'équipe enseignante réfléchit toujours à d'autres projets pour les périodes suivantes.

## **5) LE PROJET D'ECOLE**

Le nouveau projet qui a commencé en 2016 est valable jusqu'en 2019. Il a été élaboré par l'équipe enseignante autour de 4 axes différents, communs à toutes les écoles du département :

1. Améliorer les résultats des élèves
2. Répondre à la difficulté scolaire et aux besoins particuliers
3. Assurer les parcours citoyens, culturels et sportifs
4. Conforter une école bienveillante et exigeante

Ce projet a été validé par l'IEN de la circonscription de Bourges 2 M SENEÉ.

Deux actions au moins avaient été déterminées pour chaque axe. Un bilan des actions menées avait été fait au dernier Conseil d'école de l'année précédente. Le procès verbal reçoit d'ailleurs l'approbation des présents à ce moment-là du Conseil.

En fonction de ce bilan, il a été choisi par l'équipe enseignante :

- de reconduire des actions : APC (Aide Pédagogique Complémentaire), séances mises en place dès la rentrée de septembre, LSUN (Livret Scolaire Unique Numérique) à tous les niveaux de l'élémentaire pour rendre compte des résultats des élèves, défis maths au sein des cycles ;
- de proposer de nouvelles actions : un avenant a notamment été rédigé concernant le PEAC (Parcours d'Education Artistique et Culturelle) et les arts plastiques avec le projet de créer deux fresques sur les murs des préaux des cours maternelle et élémentaire. La directrice redemande à ce propos à la mairie de repeindre les murs des préaux des deux cours en blanc sur le budget 2018 (à partir de janvier).

Les APC peuvent s'adresser à tous les élèves et s'organisent selon 3 axes : aide consacrée à l'amélioration des compétences en français ou en mathématiques ; aide au travail personnel ; mise en œuvre d'une action inscrite au projet d'école.

Les APC, pour les élèves concernés, se feront après la classe (lundi, mardi, vendredi) à partir de 15h50 pendant 30, 45, ou 60 min en fonction de l'organisation proposée par les enseignants.

Des réunions de concertations entre enseignants permettent de définir quels élèves pourraient bénéficier de ces activités, ces heures étant facultatives, l'accord des familles est nécessaire pour mettre en place ce dispositif. Par ailleurs, ce n'est pas forcément l'enseignant habituel de l'élève qui le prend en charge.

## **6) TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS**

Nous remercions la municipalité pour les travaux et investissements effectués pendant l'été et depuis le début de l'année scolaire :

- Mise aux normes accès handicapé des WC adultes, et installation de cloisonnettes et de blocs WC supplémentaires dans les sanitaires de la maternelle (à la demande de l'IEN depuis plusieurs années),
- Changement de la descente de gouttière coté classe de CM2 ;
- Peinture des marelles et d'une partie des murs extérieurs de l'école primaire donnant sur la rue ,
- Aménagement des classes : tables, bibliothèque des CP-CE1
- Changement des menuiseries de la salle d'informatique

Quelques demandes faites à la municipalité (et reconduites) dont voici quelques unes:

- Peinture des murs des préaux pour le début de l'année 2018

- Mise au propre de la cabane de jardin vandalisée.

## **7) QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

### **Questions des parents d'élèves :**

Problème de chauffage et d'extrême chaleur dans les locaux.

La Mairie répond à la question des températures ressenties à la cantine ; que des ventilateurs ont été mis en place à la cantine en 2016. Il y a même eu un essai de climatiseur portable.

Une réflexion est menée sur le remplacement des menuiseries de la cantine (portes et fenêtres).

### **Autres informations :**

La photo individuelle en situation scolaire ainsi que les photos de classes seront faites le 7 novembre. Les bénéfices de la vente des photos seront versés sur le compte de l'AMIE (Association Marmagnaise des Instituteurs et Elèves). L'argent peut ensuite être réinvesti dans du matériel scolaire, des livres, des sorties, des spectacles...

Certains élèves de MS auront une visite médicale organisée par la PMI les 1<sup>er</sup> (journée complète) et 8 décembre (au matin).

Il y a une stagiaire dans les classes maternelles (découverte du métier d'Atsem) qui revient régulièrement dans l'année scolaire.

Un exercice de sécurité incendie s'est déroulé le 29 septembre.

Un défilé de Carnaval aura lieu le 20 avril 2018 (dernier vendredi avant les vacances de printemps) et une fête le 29 juin 2018 clôturera l'année scolaire.

Nous remercions les parents qui ont fait don d'ordinateurs.

Fait le 7 novembre 2017

La secrétaire de séance  
Enseignante de l'école  
Aline LAUVERJAT

La directrice et Présidente du  
Conseil d'école  
Mathilde AUDEBERT